

THIERRY ROZENBLUM

«Une cité si ardente...Les Juifs de Liège sous l'Occupation (1940-1944)»

Bruxelles, Luc Pire, 2009, ill., 238 p.

Pour avoir été entreprises tardivement, les études s'attachant spécifiquement au judéocide en Belgique se sont multipliées au cours de la dernière décennie. On épinglera pour mémoire, outre les contributions figurant à intervalles réguliers dans nos *Cahiers* et, plus systématiquement, dans les *Cahiers de la Mémoire contemporaine*, la volumineuse étude réalisée à l'initiative du CEGES ( *La Belgique docile : les autorités belges et la persécution des Juifs en Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale*, 2007) ainsi que la synthèse qui en a été tirée il y a peu par Anne Roekens ( *La Belgique et la persécution des Juifs*, 2010 ). En général, ces travaux braquaient plutôt le feu des projecteurs sur les importantes communautés juives de Bruxelles et d'Anvers, laissant à peu près dans l'ombre les communautés de province plus menues, pesant d'un moindre poids dans la vie socio-économique. Toutefois, pour la Belgique francophone, ces manques ont été en partie réparés grâce aux patientes recherches de Thierry Delplancq (La Louvière, Tournai) et de Jean-Marie Triffaux (Arlon). Et la communauté de Liège, la plus importante de Wallonie, a trouvé dernièrement son historien avec le beau travail de Thierry Rozenblum. Celui-ci avait d'abord entamé sa quête en petit-fils désireux de restituer le parcours de son grand-père, Szyme Yosek Rozenblum, débarqué dans le bassin industriel de Seraing en 1928 après avoir quitté la région de Lodz (Pologne) peu auparavant et avoir fait un arrêt dans la Ruhr. De fil

en aiguille, après une dizaine d'années d'investigations, après avoir remué d'innombrables archives poussiéreuses et avoir frappé à quantité de portes, il a pu mener à terme une œuvre historienne de belle facture – et qui représentera sans doute un jalon incontournable dans cette historiographie.

En cours de route, l'auteur a également dégagé la part d'ombre qui s'attache à la geste résistante dont la Cité ardente se montre justement fière : n'abrite-t-elle pas en ses murs depuis 1955 le Monument national de la Résistance ? Thierry Rozenblum a réalisé cette opération en historien et non en procureur du passé, cherchant à comprendre ce qui a amené une part de l'administration communale, au départ très peu "Ordre nouveau" et très largement prévenue contre le nazisme, à exécuter docilement les ordonnances anti-juives de l'occupant. La conclusion de sa recherche transparaît clairement au long des pages : c'est l'indifférence envers cette communauté et, plus précisément, la méconnaissance de ce qui l'attendait en Pologne qui a pavé la route d'Auschwitz. Il faut dire que, lorsque la guerre éclate, ce groupe humain manque quelque peu de visibilité sur les bords de la Meuse. Sur les 410.232 habitants que compte alors l'agglomération liégeoise, on ne dénombre en effet que 2560 Juifs (0,6 % de la population), et seuls 8,56 % d'entre eux possédaient la nationalité belge. Les autres, d'immigration récente, étaient polonais, roumains, allemands... Ne maîtrisant pas encore très bien le français, exerçant en général de modestes métiers (ouvriers, camelots...), ils peinaient parfois à trouver leurs marques dans le tissu social local.

Qui plus est, avec la crise des années trente, une atmosphère xénophobe assez diffuse s'était répandue peu à peu, entretenue par l'extrême droite, sans toutefois se traduire par des poussées antisémites virulentes, contrairement à ce qui pouvait se passer ailleurs.

La ville, dirigée depuis peu par Joseph Bologne, vieux militant socialiste (né en 1871 !) et incontestable résistant en 1914-1918, se retrouva dès le 12 mai 1940 entre les mains de l'ennemi. Alors que, d'un côté, Bologne, assisté de son collègue échevinal, optait pour une politique "de moindre mal" parsemée ici et là, d'actes de réticence envers les initiatives allemandes visant à faire participer directement l'autorité communale à l'effort de guerre du *Reich*, il ne manifesta nulle opposition à l'application progressive, par ses fonctionnaires, des ordonnances anti-juives émises d'octobre 1940 à septembre 1942, nonobstant leur caractère notoirement anti-constitutionnel : la Belgique ne connaissait pas de "Juifs". Comme les autres villes du Royaume, dès l'automne 1940, Liège mit en place un registre des Juifs, incita les futures victimes à s'y inscrire, et des agents de l'administration locale firent parfois montre de zèle en la matière au nom d'une certaine efficacité fonctionnelle.

Le tragique de la situation, et les illusions nourries au nom du "moindre mal" allaient apparaître clairement plus tard, au cours de l'été 1942, lorsque, la persécution antisémite s'accroissant, les nazis imposèrent le port de l'étoile jaune (1<sup>er</sup> juin 1942). Les populations autochtones qui, jusque-là, s'étaient désintéressées

d'une question qu'elles percevaient très mal, ayant de surcroît d'autres misères à gérer, se mirent à réagir, poussées par l'indignation, par la compassion. Timidement, Bologne, imitant son collègue bruxellois, le catholique Coelst, dispensa ses agents de procéder à la distribution de l'insigne infamant... tout en ne les empêchant pas de se préparer à exécuter techniquement l'ordonnance allemande. Au bout du compte, quelques mois plus tard, l'occupant le pria de vider la place pour offrir son fauteuil maïoral à un rexiste, non pas parce qu'il avait essayé de contrarier le processus génocidaire mais parce qu'il avait témoigné une opposition résolue à l'érection d'un "Grand Liège" aux couleurs de l'Ordre nouveau. Se rendit-il compte, en associant son administration à ces ordonnances, qu'il avait mis le doigt dans un engrenage fatal ? Il est permis d'en douter, tant l'enjeu devait lui sembler opaque et de peu d'importance : une infime minorité d'étrangers d'importation récente, mal intégrés, suspectés de nourrir des tendances subversives...

La solidarité de la société civile face au caractère brutal de la persécution joua cependant un rôle essentiel, tandis que les Allemands se mettaient à opérer des rafles (27 août, 24 septembre...). Mobilisant des réseaux de résistance de diverses obédiences mais aussi quantité de braves gens se recrutant dans tous les milieux, elle parviendra à assurer, en les abritant, la survie de 67 % des Juifs présents en 1940 dans la région liégeoise, et de 81 % des enfants de moins de 15 ans. Furent particulièrement à l'honneur, outre le Comité de Défense des Juifs local, un ample mouvement catholique couvert

par l'évêque de Liège et animé par l'avocat Albert van den Berg, qui y laissa la vie.

*In fine*, examinant ce que fut l'après-guerre, enregistrant le fait qu'aucune institution ou association juive n'a porté plainte alors contre les responsables de l'État, des provinces et des communes, l'auteur en vient naturellement à se demander si une "politique du coup d'éponge" n'a pas prolongé pour d'autres raisons...qui n'étaient pas toutes infâmes (les nécessités de la Reconstruction, du retour à la normalité de la vie...) la "politique du moindre mal", avec toutes ses ambiguïtés ?

*Alain Colignon*